



La feuille infos

MAIRIE DE FERIN : 03 27 71 50 00 – FAX : 03 27 97 63 25 mairie@ferin.fr Site : <http://www.ferin.fr>



JANVIER FEVRIER 2019



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Madame, Monsieur,

L'année 2018 touche à sa fin. Comme vous le savez, les travaux de notre salle des fêtes empêchent d'organiser nos habituelles manifestations : le marché de Noël, le goûter des séniors et la cérémonie des vœux.

Les bulletins municipaux relatent les actions et manifestations de l'année 2018. Je vous prie de vous y référer puisque cette année il n'est pas possible de vous recevoir pour une présentation publique.

La situation financière demeure saine avec des taux d'imposition qui n'ont pas bougé depuis de nombreuses années. Comme toutes les collectivités nous subissons des baisses de dotations mais nous surveillons nos dépenses afin de maintenir un équilibre. Les prix des services de cantine et garderie ne changeront pas en 2019. Seuls ceux des ALSH augmenteront. Ils étaient inchangés depuis plusieurs années. Un tarif non-Férinois sera instauré.

2019 sera dans la continuité de 2018. Les travaux de l'ensemble mairie / salle de musique / salle des fêtes se poursuivront. Les services administratifs devraient réintégrer la mairie en février/mars. L'achèvement des travaux des deux autres salles est prévu pour mai.

La route entre Ferin et Goelzin sera refaite au premier trimestre, intégrant une piste mixte bidirectionnelle en site propre pour la circulation des piétons et des cyclistes et deux écluses pour tenter de renforcer la sécurité routière en réduisant la vitesse.

Vingt-deux places de parking supplémentaires seront mises à la disposition des Férinois, ruelle Bajoux.

Nous préparons une consultation de l'ensemble des Férinois sur le devenir du centre-village. Vous serez invités à vous exprimer sur ce que vous souhaitez. Toutes vos idées pourront être exprimées pour faire de ce centre un lieu vivant et actif qui répondra aux besoins du plus grand nombre.

Un éclairage LED sera installé au parc des violettes. Les candélabres seront progressivement remplacés à la Couturelle.

La nouvelle résidence « l'Orée des Champs » devrait sortir de terre rue de Goelzin.

Pour vous aider à renforcer votre sécurité et celle de vos enfants et ados, une journée « être visible sur la route » sera organisée fin février. Vous pourrez venir faire vérifier l'équipement de vos vélos.

Les ados partiront à la montagne en février, les séniors en voyage comme chaque année en juin.

Cette énumération des projets 2019 n'est pas exhaustive. D'autres travaux et manifestations ne sont pas exclus.

Je remercie toutes celles et ceux d'entre vous qui, au sein des associations, bénévolement, animent et font vivre notre commune ; le personnel communal et le personnel enseignant qui font de leur mieux pour vous satisfaire et faire de notre village une commune agréable à vivre. Merci à mon équipe pour sa formidable implication dans les dossiers, leur montage et leur suivi. Notre commune est attrayante et nous avons la chance d'y vivre. Les labels attribués ces dernières années en sont la reconnaissance. C'est avec satisfaction que nous venons de nous voir octroyer une 1ère fleur par le jury régional des Villes et Villages Fleuris.

N'hésitez pas à me contacter ou l'un(e) de mes adjoints(es).

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Bien à vous.

Monique PARENT

**SUIVEZ LA
COMMUNE SUR
facebook**

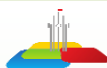
**Page « Commune de Férin »
Groupe « Férin, Actu »**

La Bibliothèque recherche une personne bénévole avec un « savoir-faire » pour créer ou restaurer un meuble qui servirait d'« armoire à livres » à installer sur un espace vert du village. Renseignements auprès d'Annie COQUEREL : 06 22 52 25 84. bibferin@gmail.com

**CIMETIERE – PROCEDURE DE REPRISE DES
CONCESSIONS A L'ABANDON**

Procédure menée dans le plus grand respect des défunts et des familles.

Si vous constatez la présence d'un petit panneau indiquant cette procédure sur une tombe, l'enlever n'empêchera pas la procédure de suivre son cours. Mieux vaut vous rapprocher des services de la mairie pour vous faire connaître. Le but de cette procédure n'est pas de reprendre à tout prix des concessions, mais simplement celles, où les sépultures présentent un mauvais état et risquent de poser un problème de sécurité ou de nuire à la décence du cimetière et sur lesquelles personne ne vient plus s'y recueillir. Vous faire connaître montrera que votre concession n'est pas abandonnée.



COLLECTE EXCEPTIONNELLE DES SAPINS DE NOEL

Information importante : Seuls les habitants qui disposent d'un bac à Déchets Végétaux de la CAD peuvent bénéficier de la collecte exceptionnelle des sapins. Pour les autres usagers, ils doivent déposer leur sapin en déchèterie.

Pour la collecte : présenter le sapin (pas de sapin artificiel), sans garniture, ni pied et non-emballé
Dépôt du sapin : dans ou à côté du bac (végétaux)

Voierie

Les commerces resteront accessibles

Le chantier, sur la route intercommunale FERIN / GOEULZIN, va se dérouler en deux phases successives, et les nouveaux aménagements seront ouverts à la circulation suivant l'avancement des travaux avec une mise en service fin mars. Cette organisation en 2 temps va permettre de limiter l'incidence des travaux sur la circulation.

« AIRE A DOMICILE » Association de Service et d'Aide à la personne : accompagnement, maintien et soutien à domicile des personnes âgées et handicapées.

Cette association recrute : Auxiliaires de vie – Assistantes de vie – Aides à domicile – Aides médico-psychologiques. Elle prépare, au titre « d'Assistante à domicile », les personnes sans diplôme, ni expérience.

Lieux d'emplois : douaisis – Arleusis – Somainois.

Renseignements : 03 27 80 40 50 –

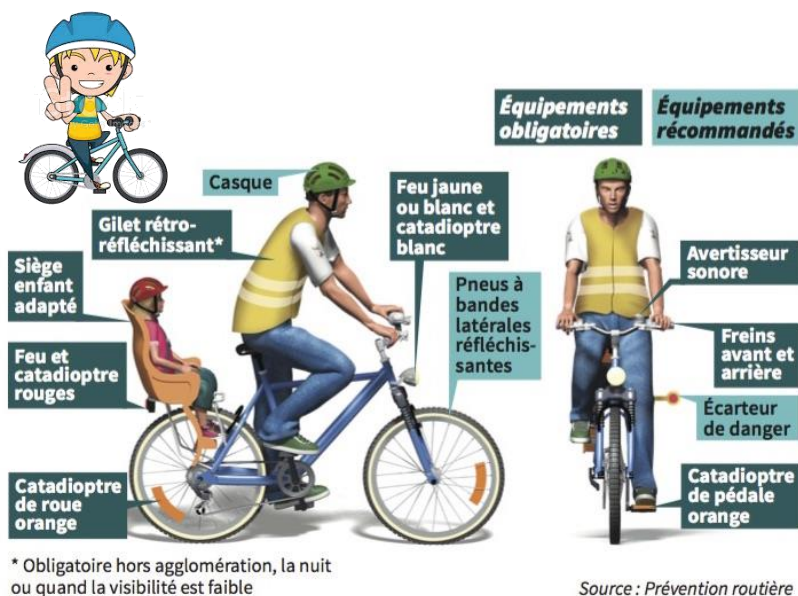
aire.domicile@orange.fr

Les Triades – ZI-DOUAI-DORIGNIES – rue Becquerel – 59500 – DOUAI

**Permanence du député
Monsieur Dimitri HOUBRON**

Le vendredi 25 janvier 2019 à la salle des majorettes de 15h00 à 17h00.

Sur rendez-vous, auprès de son assistante :
Tel : 03 27 91 80 05



« **VOIR ET ÊTRE VU** » Pour votre sécurité et celle d'autrui, si vous circulez en ville ou sur les routes de campagne, assurez-vous que votre bicyclette et celle de votre enfant, soient bien équipées. Au cours du 1^{er} trimestre 2019, une animation sera effectuée dans la commune en présence de la gendarmerie d'Arleux.

Dégradation parc de jeux
« les violettes »



DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES
A partir de janvier un distributeur sera installé sur le parvis de la mairie.



En route vers le zéro pesticide...

Au 1^{er} janvier 2019, l'application de la Loi Labbé interdira aux particuliers d'acheter, utiliser et même simplement de détenir des produits phytosanitaires de synthèse ou pesticides.

Qu'est-ce que la Loi Labbé ?

Adoptée en février 2014, la loi Labbé vise à mieux encadrer l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse en France.

Elle s'est d'abord traduite par le bannissement de son usage dans les collectivités, au 1^{er} janvier 2017, sauf dérogations pour l'entretien des stades et des cimetières clos.

La loi Labbé entre maintenant dans une seconde phase en s'appliquant, au 1^{er} janvier 2019, aux particuliers. À cette échéance, il sera interdit aux non professionnels d'acheter, utiliser et détenir ces produits.

Comment reconnaître ces produits sur ses étagères ?

C'est bien simple, la mention « Produit de synthèse » est normalement écrite sur l'étiquette. Dans le doute, on peut demander conseil aux professionnels des jardinerie (habilités à récupérer les produits) ou des déchetteries.

Comment s'en débarrasser ?

Il est interdit de jeter les déchets de pesticides ou leur emballage dans la nature ou de les brûler à l'air libre. Rapportez impérativement vos produits phytosanitaires, quel que soit leur type, dans une déchetterie, en veillant à ce que les contenants soient hermétiquement fermés afin d'éviter les écoulements.



Société d'Horticulture du Douaisis

Association créée en 1887

L'adhésion à notre Association est fixée, pour 2019, à **12,50€**
 Cette cotisation vous donne droit à la collection de 31 sachets de semences potagères.
 Disponibles aussi, 2 collections de semences : florales et haricots !

Les jardiniers pourront passer commande à Mr Frédéric GUENEZ
06.15.86.49.14.

2019 : COLLECTION GRAINES POTAGÈRES 12,50€		
	CONTENU	GRAMMAGE
1	basilic grand vert	1,5g
2	betterave globe détroit	5g
3	carotte de Colmar	5g
4	carotte nantaise améliorée	5g
5	carottes F1 en mélange	2g
6	cerfeuil frisé	5g
7	chicorée frisée de Meaux	2g
8	chicorée scarole géante maraîchère	2g
9	cornichon vert petit de Paris	3g
10	courgette diamant	5g
11	échalion fabrose	3g
12	épinard géant d'hiver	20g
13	laitue appia	2g
14	laitue batavia blonde de Paris	3g
15	laitue feuille de chêne blonde	2g
16	laitue gotte jaune d'or	3g
17	mâche à grosse graine	10g
18	mâche gala	5g
19	mesclun avec roquette	3g
20	navet de Nancy à feuilles entières	5g
21	oignon blanc hâtif de Paris	3g
22	oignon jaune paille des vertus	3g
23	panais 1/2 long de Guernesey	5g
24	persil frisé double	2g
25	poireau bleu de solaise	2g
26	poireau Malabar	2g
27	poirée verte à carde blanche	5g
28	potimarron uchiki kuri	5g
29	radis bamba	10g
30	radis ronds de couleurs en mélange	10g
31	tomate Montfavet 63-5 hybride F1	0,2g
2019 : COLLECTION GRAINES FLORALES. 4,50€		
1	capucine grimpante variée	5g
2	mélange champêtre	5g
3	mélange de bouquet sec	2g
4	oeillet de poète double	1g
5	oeillet d'inde varié	2g
6	pois de senteur spencer	5g
7	reine marguerite super princesse	1g
8	soleil uniflorus géantéus	3g
9	statice sinuata mélange	1g
10	zinnia peppermint stick	2g
2019 : COLLECTION HARICOTS 5,70€		
1	argus	50g
2	castandel	40g
3	cocagne	50g
4	fructidor	50g

JANVIER FEVRIER

Lundi 21 janvier 2019

Passage des encombrants

Dimanche 3 février 2019

visite au musée « **la piscine** » de Roubaix, organisée par l'association « **Férin sorties et Loisirs** ». Les précisions vous seront communiquées ultérieurement.

Du 11 au 15 février 2019

« **FERIN FAIT TOUJOURS SON CINEMA** » dans le cadre des **A.L.S.H** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), sous la direction de **Romain DOCO**, coordinateur jeunesse.
 Nombre de places disponibles : **50** (42 pour les enfants de 6 à 13 ans et 8 places pour les enfants de 4 à 5 ans). **Date limite d'inscriptions le 30 janvier 2019.**
 Inscriptions et dossiers à retirer à l'accueil de la mairie. Téléchargement sur le site.
NE PAS REMETTRE LES DOSSIERS A L'ECOLE.

Mardi 19 février 2019

Sortie « **Ice Mountain** » à **COMINES (Belgique)** pour les ados de 13 à 16 ans (maximum 7 ados) – 20€ / ados . **Date limite d'inscriptions le 12 février 2019.**
 un Férimois inscrit peut inviter un jeune d'une autre commune. (Priorité aux Férimois)